

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 210 Formuler des plans de soins - Focus projet de soins			
Code	PAIR2B10	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Anne-Sophie CLINQUART (anne-sophie.clinquart@helha.be) Frédéric PLOMB (frederic.plomb@helha.be) Nathalie TRICART (nathalie.tricart@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Cédric DEPUYDT (cedric.depuydt@helha.be) Sébastien JACMIN (sebastien.jacmin@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Philippe BROGNON (philippe.brognon@helha.be) Hicheme GUENOUNE (hichem.guenoune@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les cours aborderont les principales pathologies psychiatriques et les soins infirmiers en Santé Mentale associés que l'infirmier responsable en soins généraux est susceptible de rencontrer dans un environnement hospitalier.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence C 5 Assurer la communication professionnelle

- C 5.1 Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du BIRSG bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales et le traitement médicamenteux présents dans la situation du client
- Argumenter les suspicions de complications médicales
- Explorer les hypothèses de diagnostic infirmier.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B10A Principes de soins infirmiers spécialisés et raisonnement clinique en santé mentale, pathologies psychiatriques et pharmacologie spécifique 30 h / 2 C

PAIR2B10B Approche intégrée par exercices, raisonnement clinique 6 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR2B10A Principes de soins infirmiers spécialisés et raisonnement clinique en santé mentale, pathologies psychiatriques et pharmacologie spécifique 20

PAIR2B10B Approche intégrée par exercices, raisonnement clinique 0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE "Principes de soins infirmiers spécialisés et raisonnement clinique en santé mentale, pathologies psychiatriques et pharmacologie spécifique" et "Approche intégrée par exercices, raisonnement clinique" contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Principes de soins infirmiers spécialisés et raisonnement clinique en santé mentale, pathologies psychiatriques et pharmacologie spécifique			
Code	15_PAIR2B10A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Sophie CLINQUART (anne-sophie.clinquart@helha.be) Frédéric PLOMB (frederic.plomb@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours abordera les Soins Infirmiers en Santé Mentale concernant les principales pathologies psychiatriques que l'infirmier responsable en soins généraux est susceptible de rencontrer dans un environnement hospitalier. Il est en lien direct avec le cours de Pathologies Psychiatriques et pharmacologie spécifique.

Au terme du cours de Soins Infirmiers en Santé Mentale, Pathologies Psychiatriques et pharmacologie spécifique, l'apprenant du bloc 2 sera capable de :

- comprendre et différencier les différentes pathologies psychiatriques
- connaître les différents soins infirmiers, comportements et attitudes de l'infirmier face à des clients souffrant de ces pathologies
- différencier les différents traitements et les psychothérapies actuels relatifs aux pathologies psychiatriques

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours développe de manière principale les paliers de compétences et sous-compétences suivants :

2.C4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

2.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client dans un contexte de pathologies courantes ou chroniques

2.C4.3. Argumenter les interventions en lien avec les suspicions de complications médicales

2.C5 : Assurer la communication professionnelle

2.C5.1. Intégrer avec le client et son entourage dans des situations courantes et des contextes diversifiés

2.C5.3. Communiquer oralement et par écrit les informations concernant les clients et leur entourage

Ce cours développe de manière secondaire les paliers de compétence suivants :

2.C6. Mettre en oeuvre le projet de soins

2.C6.1. Préparer les intervention de soins dans des situations courantes et des contextes diversifiés

2.C6.2. Réaliser les interventions de soins, sous surveillance/supervision

2.C2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

2.C2.1. Intégrer dans sa pratique les composantes légales, déontologiques et réglementaires

2.C2.2. Exprimer oralement un questionnement éthique par rapport à des situations vécues

Objectifs spécifiques de l'enseignement : Savoir redire (restituer des connaissances mémorisées)

Pour les pathologies et les plans de soins étudiés en lien avec la maladie mentale, l'apprenant sera capable de :

- Définir les pathologies psychiatriques les plus couramment rencontrées (schizophrénie, dépression, alcoolisme...)
- Citer les signes et les symptômes de ces pathologies
- Décrire les interventions de soins infirmiers (notamment les attitudes et comportements) chez ces clients

- Connaître les principales médications utilisées en psychiatrie (neuroleptiques, antidépresseurs, anxiolytiques et thymorégulateurs), nommer les propriétés, l'indication et les effets secondaires

Au départ d'un cas clinique relatif aux problématiques en lien avec les pathologies psychiatriques, l'apprenant sera capable de :

- Associer les signes et symptômes aux pathologies
- Etablir le profil médical et le bilan d'indépendance en faisant des liens avec la pathologie du client
- Formuler des objectifs de soins pour les clients souffrant de ces pathologies
- Négocier des interventions infirmières adaptées et spécifiques aux clients souffrant de pathologies mentales
- Fournir des conseils en lien avec la médication prescrite et identifier les effets secondaires liés à ce type de traitement

Savoir faire socio-affectif (habiletés permettant d'entrer en relation) adapter la relation d'aide avec les clients souffrant de pathologies mentales

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Principes de soins infirmiers spécialisés et raisonnement clinique en santé mentale

Introduction

Chapitre 1 : Les problèmes courants et spécifiques aux soins infirmiers en psychiatrie

Introduction

1. Les conduites suicidaires
2. L'hétéro-agressivité
3. L'anxiété
4. La désinsertion sociale et la chronification
5. Le « service ouvert » et le « service fermé »
6. Le projet thérapeutique

Chapitre 2 : La classification sommaire des maladies mentales et soins infirmiers

1. Les troubles de l'humeur
 - 1.1. La dépression
 - 1.2. La mélancolie
 - 1.3. La manie
2. Les psychoses
 - 2.1. Généralités
 - 2.2. Les schizophrénies
3. Les névroses
 - 3.1. La névrose d'angoisse
 - 3.2. La névrose hystérique
 - 3.3. La névrose obsessionnelle
 - 3.4. La névrose phobique
 - 3.5. Les pathologies associées à la catégorie des névroses
 - 3.5.1. Les assuétudes : l'alcoolisme
 - 3.5.2. Les troubles des conduites alimentaires (La boulimie et L'anorexie)
4. Les états limites, les perversions et la personnalité psychopathique
 - 4.1. Les états limites
 - 4.2. Les perversions
 - 4.3. La personnalité psychopathique

Pathologies psychiatriques et pharmacologie spécifique

CHAPITRE 1 - INTRODUCTION & PRINCIPES DE BASE

1.01. La Personnalité : Définitions & Perception Dynamique

1.02. Névrose & Psychose : "Diagnostic Différentiel"

1.03. Eléments de Psychanalyse

1.04. Observation Clinique

1.05. DSM - Diagnostic & Statistical Manual of Mental Disorders

CHAPITRE 2.01 - TROUBLES DE L'HUMEUR

2.01. Qu'est-ce que l'Humeur ? Définitions & Historique

2.02. Dépression (Unipolaire)
2.03. Trouble Bipolaire
CHAPITRE 2.02 - TROUBLES PSYCHO-ORGANIQUES
CHAPITRE 3 - PSYCHOSES & PATHOLOGIES ASSOCIEES
3.01. Schizophrénie
3.02. Paranoïa
3.03. Autisme & Spectre de l'Autisme
3.04. Psychose du Post-Partum
CHAPITRE 4 - TROUBLES DE LA PERSONNALITE
4.01. Personnalité : Rappels & Définition
4.02. DSM & Critères Diagnostiques
4.03. Classifications ("Clusters")
4.04. Ensemble A : Les "Etranges"
4.05. Ensemble B : Les "Sauvages"
4.06. Ensemble C : Les "Angoissés"
CHAPITRE 5.01 - NEVROSES & PATHOLOGIES ASSOCIEES
5.01. Névroses : Rappels du Chapitre 1 & Manifestations
5.02. Névrose d'Angoisse
5.03. Névrose Phobique
5.04. Névrose Obsessionnelle
5.05. Névrose "Hystérique" → Troubles de Conversion
5.06. Trouble du Contrôle des Impulsions
5.07. Thérapies Cognitivo-Comportementales
CHAPITRE 5.02 - ASSUETUDES & CONSOMMATION
5.08. Assuétudes & Consommation
CHAPITRE 5.03 - TROUBLES ALIMENTAIRES
5.09. Troubles Alimentaires
CHAPITRE 6 - LES TROUBLES DE L'ATTACHEMENT

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral exposant la théorie et utilisant la description de cas cliniques.
- Visionnage de documentaires
- Discussion de cas rencontrés par les MA en unités psychiatriques

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de contacter les professeurs à la fin du cours, ou par mail pour poser les questions qui seront revues au cours des séances suivantes

Sources et références

Bibliographie, Webographie et sites internet : Power points (Mr Plomb & Mme Clinquart)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Sur la plateforme *ConnectED* :

- Mr Plomb : Power point & Syllabus
- Mme Clinquart : Power point

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit : 2 cas pratiques (examen intégratif de Principes spécialisés et raisonnement clinique en santé mentale (Mme Clinquart) et Pathologies psychiatriques et pharmacologie spécifique (Mr Plomb)

Examen en janvier 2024 lorsque toutes les séances de ces 2 cours ont été entièrement dispensées.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'UE210 "Formuler des plans de soins - Focus projet de soins" comporte deux Activités d'Apprentissage (AA) :

- " Principes de soins infirmiers spécialisés et raisonnement clinique en santé mentale, pathologies psychiatriques et pharmacologie spécifique"
- "Approche intégrée par exercices, raisonnement clinique"

Seule l'AA " Principes de soins infirmiers spécialisés et raisonnement clinique en santé mentale, pathologies psychiatriques et pharmacologie spécifique" est évaluée.

La note de l'AA sera donc la note de l'UE.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 2 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche intégrée par exercices, raisonnement clinique			
Code	15_PAIR2B10B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie TRICART (nathalie.tricart@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ces exercices d'intégration sont réalisées lors des cours de l'UE

Objectifs / Acquis d'apprentissage

En lien avec le cours théorique de l'UE

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

En lien avec le cours théorique

Démarches d'apprentissage

- Exercices d'application
- Situations d'intégration
- Cas cliniques

Dispositifs d'aide à la réussite

Sur demande de l'étudiant.e

Sources et références

Se référer au cours théorique

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

En lien avec le cours théorique

4. Modalités d'évaluation

Principe

Contribue à l'évaluation de l'UE

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

L'UE210 "Formuler des plans de soins - Focus projet de soins" comporte deux Activités d'Apprentissage (AA) :

- " Principes de soins infirmiers spécialisés et raisonnement clinique en santé mentale, pathologies psychiatriques et pharmacologie spécifique"
- "Approche intégrée par exercices, raisonnement clinique" : cette AA n'est pas évaluée

Seule l'AA " Principes de soins infirmiers spécialisés et raisonnement clinique en santé mentale, pathologies psychiatriques et pharmacologie spécifique" est évaluée.

La note de l'AA sera donc la note de l'UE.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 2 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).